



CHARGE(E) D'AFFAIRES REGLEMENTAIRES – COSMETIQUE

CDD 6 mois

Depuis 1947, la Maison Orlane (groupe cosmétique italien Kelémata 100 % familial), marque de haute cosmétique française, crée des soins de légende aux textures extraordinaires. La fabrication, le conditionnement et la distribution des produits de soin (crème, lait, lotion) et de parfum est faite depuis notre site de production en France.

Nous recherchons un(e) chargé(e) d'affaires réglementaires - cosmétique basé(e) à Orléans (45).

Missions :

Vous devez garantir la conformité réglementaire de nos produits cosmétiques sur l'ensemble du cycle de vie.

- Assurer la conformité des produits aux réglementations européennes et internationales.
- Etablir, tenir à jour et vérifier les Dossiers d'Information Produit (DIP), notification CPNP, évaluation de la sécurité des produits.
- Collecter, mettre à jour et analyser les données des matières premières et certificats fournisseurs
- Aide à l'enregistrement à l'export
- Accompagner les services internes sur les aspects réglementaires
- Assurer la veille réglementaire

Avantages :

Travail du lundi au vendredi midi

Restauration collective (2,75€/repas)

Prise en charge mutuelle 75%

Profil :

Vous disposez d'un BAC +3/5 en cosmétologie, chimie, affaires réglementaires ou équivalent et de minimum 3/5 ans d'expérience en affaires réglementaires cosmétiques et parfums.

Vous maîtrisez impérativement l'anglais. L'italien serait un plus.

Vous faites preuve de rigueur, vous disposez d'un sens de l'organisation, de capacités d'analyse et d'une excellente aptitude à communiquer.